VISITE DE QUARTIER
Avenue Nationale
Compte – Rendu du 28 septembre 2020

Préambule

La visite de quartier est un temps privilégié destinée à répondre aux problématiques à la fois du quotidien mais également celles qui demandent une étude plus approfondie en commission.

C'est un temps d'échange et de proximité avec des propositions pragmatiques issues d'une réflexion collective.

Il s'agit de la première visite des nouveaux Élus qui attachent une importance à maintenir un lien de proximité avec les Arnageoises et les Arnageois.

Avant de débuter cette visite de quartier, chaque Élu s'est présenté avant de recueillir les questionnements des riverains.

A. Voirie, vitesse excessive et signalisation

Lors de cette visite de quartier, les résidents présents font état de vélos et trottinettes qui circulent sur les trottoirs.
Une signalétique est à l'étude à l'entrée de la ville rappelant le respect du code de la route et précisant l'interdiction de circuler sur les trottoirs.

Les résidents signalent que des véhicules stationnent devant le garage le temps d'aller chercher des pizzas au distributeur et interpellent sur la vitesse excessive le soir.
Il a été demandé des passages de la police nationale et la gendarmerie est informée et doit procéder à des contrôles. De plus, les aménagements futurs de l'avenue Nationale réduiront de fait la vitesse.

Chemin des Tourelles, les résidents demandent à ce que le sens de circulation entre le chemin des Tourelles et l'Impasse des Tuileries soit revu. En effet, il est dangereux de sortir du chemin des Tourelles pour reprendre le giratoire. Ils proposent la mise en place d'un sens unique.
Le chemin des Tourelles étant un chemin privé, la collectivité ne peut intervenir mais invite les riverains à se concerter afin de prendre une décision commune et d'en informer par la suite la ville.

Il a été rapporté que l'éclairage de ce chemin est allumé toute la nuit. Les résidents souhaitent savoir pourquoi.
Suite à la réponse de Le Mans Métropole, service urbanisme, il s'avère que l'éclairage de ce chemin est relié à celui de l'avenue Nationale qui est éclairée en permanence.

Il a été demandé lors de cette visite de remettre des panneaux d'interdiction aux poids lourds.
La demande a été transmise au service concerné et seront réinstallés à l'issue des travaux.

Rue Pierre MENDES FRANCE, les riverains demandent l'établissement d'un passage piéton provisoire.
La demande a été transmise au maitre d'œuvre du chantier de l'avenue Nationale. Sachant qu'un passage piéton définitif est prévu à cet endroit à l'issue des travaux.

Le restaurant « 70 Avenue » demande la création de places de stationnement devant son établissement.
3 places de stationnement sont envisageables devant le 57 uniquement le temps des travaux.

Les riverains rapportent que les places de stationnement devant et derrière l'Instant Zen ne sont pas ouvertes.
Jeannick MONCHATRE, adjoint à l'urbanisme, indique aux habitants présents que la descente est à terminer, une fois faite les places seront ouvertes. De plus, le terrain du parking derrière l'Instant Zen est toujours en phase d'acquisition par la commune.

Le stationnement devant le restaurant le PN pose plusieurs problèmes :

- Le panneau de covoiturage est positionné au mauvais endroit.
  Il sera déplacé et remis à sa place initiale à l'issue des travaux.

- L'établissement souhaite le rajout de place de stationnement route du Chêne.
  Le rajout de place de stationnement route du Chêne est difficile et l'implantation avait déjà été revue.

- Il a été constaté par les riverains le stationnement de véhicules devant SA SOUPIZET.
  Le stationnement devant SA SOUPIZET est du domaine public, une étude sera menée pour savoir si le droit de stationnement est respecté.

La station-service et les commerçants du 182 boulevard Lefaucheux demandent la réouverture du passage pour accéder à leurs commerces. Aujourd'hui commerçants et consommateurs doivent faire le tour.

La demande a été transmise au maitre d'œuvre.

B. Tranquillité publique et propreté

Les résidents route du Chêne font part de l'état de saleté des trottoirs.

Le nettoyage a été réalisé par Le Mans Métropole.

Au niveau du 36 avenue Nationale, les habitants demandent la création de stationnements pour PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La demande est parvenue à la mairie qui transmettra aux services compétents.

C. Espaces verts

Les arbustes devant le 108 avenue Nationale sont très hauts.

Le Service Espace Vert de la ville est informé, cependant en cas d'urgence, les riverains sont autorisés à tailler les branches gênantes.

D. Autres

Les habitants souhaitent une mise en valeur du rond-point des blasons et du blockhaus.

La ville souhaite valoriser cet espace, une étude sera réalisée dès la fin des travaux.

Les riverains interpellent sur le passage à grande vitesse des jets skis, ce qui détruit les berges alors que cette zone n'est pas une zone de vitesse.

Les services compétents seront informés.